

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Réservé
au
Moniteur
belge



24086254

Déposé / Reçu le

30 MAI 2024

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0766 541 015**

Nom

(en entier) : **DIGital Institute for Cancer Outcomes REsearch**

(en abrégé) : **DIGICORE**

Forme légale : **Groupement européen d'intérêt économique**

Adresse complète du siège : **rue d'Egmont, 11 - 1000 Bruxelles (Belgique)**

Objet de l'acte : Changement dans la composition du Conseil d'administration : Départ de trois administrateurs et nomination de trois nouveaux membres au sein du Conseil d'administration. Admission d'un nouveau "Membre Associé" du groupement. Départ du groupement d'un "Membre" et d'un "Membre Associé".

- Assemblée générale tenue à Bruxelles et sous forme de vidéoconférence, le 19 mars 2024

1. Changements dans la composition du Conseil d'administration

1.1. Départ de trois membres du Conseil d'administration

L'Assemblée Générale a pris acte du départ du Conseil d'administration, à partir du 1er avril 2024, du Professeur Roberto ORECCHIA, de nationalité italienne, né à Turin (Italie), le 19 septembre 1952 et domicilié Via Angelo Nielli 10 à 10025 Pino Torinese (Italie), son mandat venant à échéance.

L'Assemblée Générale a pris acte de la démission du Conseil d'administration, à partir du 1er avril 2024, du Professeur Gennaro CILIBERTO - de nationalité italienne, né à Naples (Italie), le 22 septembre 1954 et résident à Via Lambro, 2, 00199 Rome (Italie) - en tant que Président et membre du Conseil d'administration.

L'Assemblée Générale a pris également acte de la démission du Conseil d'administration, à partir du 1er avril 2024, du Professeur Thierry PHILIP - de nationalité française, né le 2 novembre 1949 à 92100 Boulogne-Billancourt (France) et domicilié au 6, rue des Essarts 69500 Bron (France) - en tant que membre du Conseil d'administration.

1.2. Nomination de trois nouveaux membres au sein du Conseil d'administration

A l'unanimité l'Assemblée générale a décidé d'admettre comme nouveaux membres au sein du Conseil d'administration, à partir du 1er Avril 2024, les personnes suivantes, qui acceptent leur mandat:

Professeur Amaury MARTIN, de nationalité française, né le 23 décembre 1980, à Lyon (3eme Ar.) (France) et domicilié à 92210 Saint Cloud (France), 4, Place du Moustier.

Professeur Giovanni TONON, de nationalité italienne, né le 24 février 1966, à Venise (Italie) et domicilié à 20063 Cernusco sul Naviglio, (Mi) (Italie), Via M. Castagnone 3/B.

Professeur Alessandro SGAMBATO, de nationalité italienne, né le 18 Janvier 1967, à Santa Maria a Vico - Cesena - (Italie) et domicilié à 00135 Rome (Italie), Via Tommaso Silvestri 5.

1.3. A l'unanimité l'Assemblée Générale a décidé d'élire comme nouveau Président, le Professeur Giovanni TONON, à partir du 1er Avril 2024 et d'élire comme nouveau Trésorier, à partir du 1er Avril 2024, le Professeur Åslaug HELLAND,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/06/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

A partir du 1er Avril 2024, Conseil d'administration sera donc composé de la manière suivante :

Président : Professeur Giovanni TONON (jusqu'à l'assemblée générale de 2027).

Secrétaire général et Membre élu: Docteur Piers Seaburne Macmahon MAHON (dont le mandat viendra à échéance à l'Assemblée générale de 2025).

Trésorier et Membre élu : Professeur Åslaug HELLAND (dont le mandat viendra à échéance à l'Assemblée générale de 2025)

Membre élu : Professeur Alessandro SGAMBATO, (dont le mandat viendra à échéance à l'Assemblée générale de 2027).

Membre élu : Professeur Amaury MARTIN, (dont le mandat viendra à échéance à l'Assemblée générale de 2027).

2. Admission d'un nouveau « Membre Associé » et départ d'un « Membre » et d'un « Membre Associé »

2.1. Sur recommandation du Président, à l'unanimité, l'Assemblée Générale a décidé d'admettre comme nouveau « Membre Associé » (« Associate Member » /AM) au sens de l'article 6.2. du contrat de groupement:

CliniNOTE, société de droit polonaise, titulaire du numéro de TVA PL9462698560, dont le siège social se situe à Melgiewska 7-9/122, 20-952 Lublin (Pologne) et représentée par le Monsieur Robert Lugowski, CEO.

Conformément au contrat de groupement et au règlement interne, le nouveau « Membre Associé » est redevable d'une cotisation annuelle dont le montant a été fixé à 5.000 € et qui devra être payée en 2024.

2.2. L'Assemblée Générale prend acte du départ, à partir du 1er Janvier 2024 du « Membre » Institut de Cancérologie de l'Ouest » (« ICO »), Centre Régional de droit français consacré à la lutte contre le cancer, avec trois missions : les soins au patient, la recherche et l'enseignement, titulaire du numéro de TVA 52532254307, dont le siège se situe au 15, rue André Boquel, CS 10059 à 49055 Angers cedex 02 (France).

2.3. L'Assemblée Générale également prend acte du départ, à partir du 1er Janvier 2024, du « Membre Associé » UNICANCER, Groupement de Coopération Sanitaire de droit privé français à but non lucratif, titulaire du numéro de TVA FR94 532834090 et dont le siège se situe rue de Tolbiac, 101 à 75013 Paris (France).

L'Assemblée générale a pris acte de la liste mise à jour de tous les Membres et Membres Associés du groupement. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

Pour autant que de besoin, l'Assemblée générale confère tous pouvoirs nécessaires à Me Isabelle van Schendel, avocat au Barreau de Bruxelles, ayant son cabinet au Square de Meeûs, 40 à 1000 Bruxelles, afin d'accomplir tous les dépôts et les formalités de publication des décisions de l'Assemblée Générale du 19 mars 2024 (y compris la rédaction et la signature de tous actes, documents et/ou formulaires pertinents), auprès de toutes les autorités compétentes, conformément à la loi belge et au droit de l'Union européenne, y compris auprès du greffe des personnes morales du Tribunal de l'entreprise Francophone de Bruxelles, aux fins de leur publication au Moniteur belge.

Dépôt de la liste des Membres et Membres Associés mise à jour.

Professeur Giovanni TONON
Président